Mon village
Pruillé-le-Chétif

n°37 - Juillet 2015

Les chemins creux de Pruillé-le-Chétif

Chemin de Champfleury –Les Tréfins

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Sommaire

- Informations services publics 2
- Mot du Maire 3

LA VIE DE LA COMMUNE
- Les finances de la commune 4
- Appel au Civisme et au respect de l'environnement 6
- Les réalisations du 1er semestre 2015 7
- Lutte contre les ragondins 7
- Projet de Covoiturage Immédiat Spontané (CIS) 8
- Exposition "sur les traces des Poilus" 9

ÉVÉNEMENT
- Les sentiers de randonnée pédestre 10

LA VIE DE LA COMMUNE
- Temps éducatif municipal : bilan et projets 12
- Loisirs Enfance Jeunesse 14

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS
- Le Comité des fêtes de Pruillé-le-Chétif 15
- Azimut 72 16
- L'amicale de l'école J.Y. Cousteau 16
- Génération Mouvement 17
- Tennis Club Pruilléen 17
- Les Familles Rurales 18
- ASP Football 19
- Cartable pour le Sénégal 19
- Jeu des 7 erreurs 20
- Agenda 20

Mon village
Pruillé - Le - Chétif

Mairie, route du Mans
Tél. : 02 43 47 18 73
Fax : 02 43 47 22 92

- Directeur de la publication : Isabelle Leballeur
- Photos : Equipe municipale
- Conception, réalisation : Mélany Fourmy
- Impression : Imprimerie de Pontlieue

Informations services publics

Infos Mairie Horaires d'ouverture

- **Lundi : 13h à 17h**
- **Mardi : 14h à 18h**
- **Mercredi : 9h à 12h**
- **Jeudi : 14h à 18h**
- **Vendredi : 13h à 17h**
- **Samedi : 9h à 12h**

Coordonnées
- **Tél. : 02 43 47 18 73**
- **Fax : 02 43 47 22 92**
- **Courriel : mairie.pruille-le-chetif@wanadoo.fr**

Agence postale communale : Tél. : 02 43 47 18 66

- **Lundi : 15h à 17h**
- **Mardi : 15h45 à 17h45**
- **Mercredi : 10h à 12h**
- **Jeudi : 15h45 à 17h45**
- **Vendredi : 15h à 17h**
- **Samedi : 10h à 11h45**

Levée du courrier : du lundi au vendredi : 15h30 - Le samedi : 11h

Assistante sociale

Mme HERRAULT remplace désormais Mme BERRON.
Vous pouvez la contacter à son bureau d'Allonnes au N° suivant : 02 43 14 33 60

Déchetterie du Ribay (Rouillon)

- **Lundi : 14h à 18h**
- **Mercredi : 9h à 12h**
- **Vendredi : 9h à 12h**
- **Samedi : 9h à 12h et de 14h à 18h**

Pour y accéder, vous devez apposer sur le parebrise de votre véhicule un autocollant à demander au secrétariat de la mairie.

Dépôt de plainte en ligne

Le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr permet de remplir un formulaire concernant uniquement une atteinte aux biens (vol, cambriolage, dégradation) et dont l'auteur n'est pas identifié. Le plaignant devra renseigner son identité, saisir ses coordonnées, expliquer les faits et choisir le service de police ou la gendarmerie auquel il veut confier son affaire. La plainte ne sera enregistrée qu'au moment de la signature. La victime sera ensuite recontactée dans les 24 heures, afin de convenir d'un rendez-vous pour enregistrer la plainte.

Infos Eglise

La visite de l'église est possible aux horaires d'ouverture de la Mairie.
Pour en obtenir la clé, vous devez la demander au secrétariat de la Mairie.

Tarifs du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire

Restaurant scolaire

Repas enfant	3,40 €
Repas adulte	5,50 €
Repas personne âgée	6,70 €

Accueil périscolaire municipal

Tarifs applicables au 1er Septembre 2015.
Facturation en fonction du quotient familial :
- Tranche A : 0.70€ / demi-heure
- Tranche B : 0.85€ / demi-heure
- Tranche C : 1.00€ / demi-heure

Tarifs de la salle d'animation rurale

Nature de la location	Habitant de la commune	hors commune
Grande salle		
Réunion de famille (1 jour) et bal	270 €	445 €
Réunion de famille (2 jours)	355 €	525 €
Vin d'honneur (3 heures)	95 €	185 €
Réunion commerciale ou exposition		
1/2 journée	85 €	180 €
1 journée	140 €	270 €
Petite salle		
Réunion 1/2 journée	20 €	35 €
Réunion 1 journée	40 €	70 €

- Location tables et chaises : Table = 3 € - Lot de 10 chaises = 3€

Pour toutes réservations, adressez-vous au secrétariat de mairie

Le Mot du Maire

A tous les Habitants de Pruillé-le-Chétif

2015 Déjà une demi année d'écoulée ! Les temps forts de notre commune ont été les suivants :

- La préparation et le vote du budget avec des équilibres à trouver entre des recettes en baisse (*- 13 000 € de dotation de l'Etat*) et des charges nouvelles (*activités des temps éducatifs, mise aux normes des bâtiments...)* ont nécessité des choix dans nos actions. Néanmoins la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, l'entretien des bâtiments et des espaces communaux seront notre priorité.

Nos efforts en termes d'investissement se concentreront cette année sur l'aménagement sécuritaire des routes de Trangé et de Rouillon (en agglomération), ainsi que sur l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de la route de Saint-Georges-du-Bois.

- La préparation de la nouvelle rentrée scolaire de septembre 2015 avec la mise en place du PEDT (Projet Educatif Territorial) : un dossier important qui conditionne les différents accompagnements financiers de la réforme des rythmes scolaires (Etat, Caisse d'Allocations Familiales). Mais c'est aussi un formidable outil de mise en cohérence de toutes les actions dans le domaine de l'Enfance/Jeunesse de notre territoire en partenariat avec l'équipe enseignante, les délégués de classe, les associations, la municipalité et la communauté de communes. Le choix de l'équipe municipale est de reconduire la gratuité des activités du TEM (Temps Educatif Municipal).

- Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) progresse. Après le diagnostic qui a été validé en mars 2015, différents ateliers ont été réalisés pour construire « la colonne vertébrale » du futur document d'urbanisme, en y indiquant nos orientations en matière d'occupation de l'espace (densification, préservation des espaces agricoles et naturels ...), mais aussi en terme de déplacement, d'architecture etc....
Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est en cours d'achèvement.
Une consultation publique aura lieu en septembre 2015. Je vous encourage activement à venir participer aux échanges organisés par la CCBC.

- La réforme territoriale liée à la loi « NOTRE » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est régulièrement au cœur de nos préoccupations. Des rencontres et des échanges plus intenses au sein du bureau communautaire nous permettent d'éclaircir deux scénarios possibles : fusion avec une autre communauté de communes ou adhésion à Le Mans Métropole. Les prochaines réunions nous permettront d'avancer sur ce sujet et de vous en tenir informés.

- Des problèmes d'incivisme sont malheureusement de plus en plus constatés sur notre commune : dépôt sauvage de déchets sur les lieux publics, dans les fossés, dégradations de matériel (clôture du tennis, rideaux des vestiaires d'Asnillé, mobilier urbain), non-respect de la vitesse autorisée... Tous ces comportements nuisent à la sécurité des personnes et à la préservation des biens communs.
Adoptons un comportement citoyen au bénéfice du bien vivre ensemble.

Nous avons organisé le 1er mars 2015, le premier rendez-vous des Pruilléens. Ce temps d'échanges entre l'équipe municipale et les participants a été apprécié et suivi avec un vif intérêt.
Nous renouvellerons cette expérience l'an prochain.
A l'approche de l'été, à Pruillé-le-Chétif ou ailleurs je vous souhaite de passer de bons moments de détente estivale.

Isabelle LEBALLEUR, Maire

Les finances de la commune

Retour sur l'exercice 2014

L'exercice budgétaire 2014 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 425 062 € (dont 197 477 € au titre de l'exercice 2014) et un excédent d'investissement de 108 921€ (dont 17 357€ au titre de l'exercice 2014). Compte tenu des opérations restant à financer (restes à réaliser), le résultat net 2014 s'établit à 249 232 €. Les principaux investissements de l'année 2014 se décomposent ainsi :

Principaux investissements pour l'année 2014

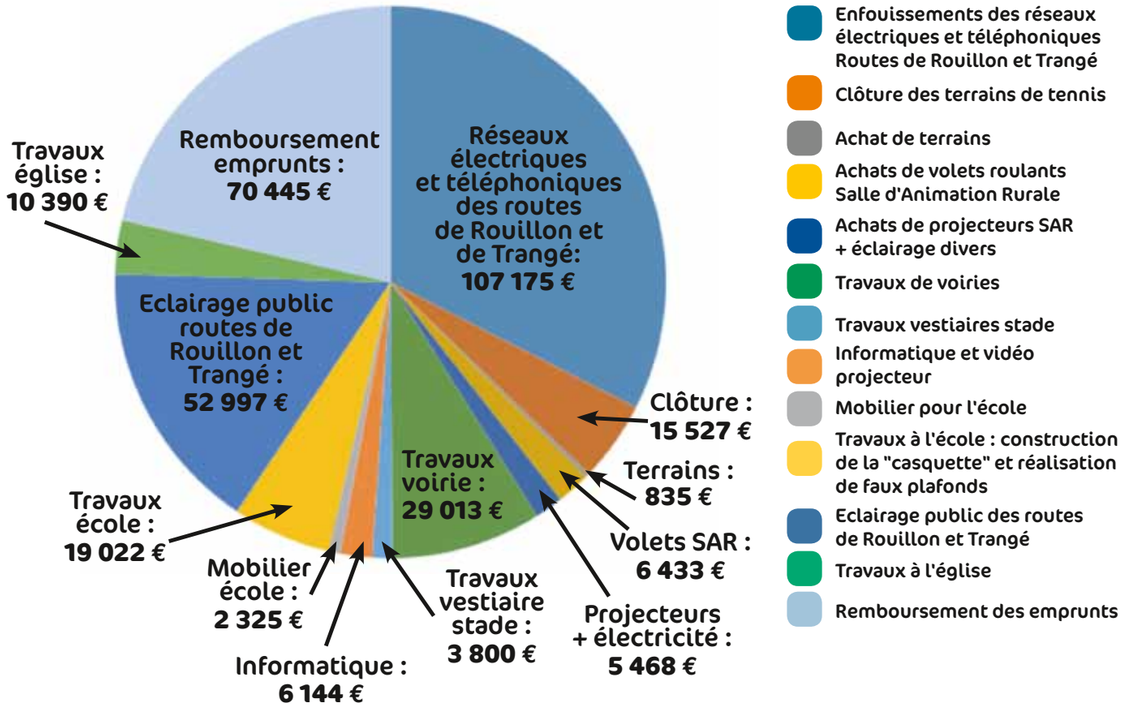

Afin de mieux se rendre compte de la « santé de notre budget », certains indicateurs peuvent être calculés et comparés à d'autres territoires identiques.

Ainsi, la CAF (Capacité d'Auto Financement) « nette » constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements. Elle se définit de la manière suivante :
(Recettes - dépenses) - remboursement du capital.

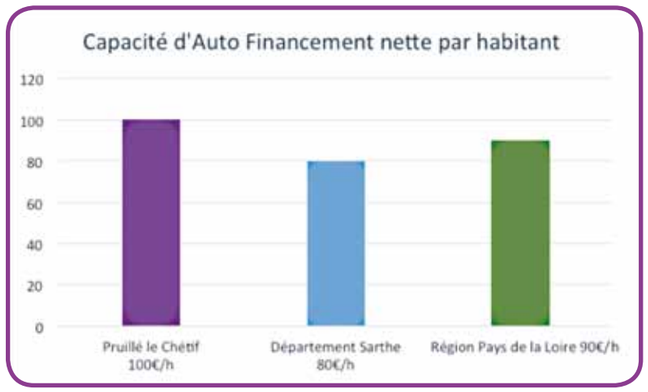

Notre fonds de roulement (trésorerie) représente 300 jours de dépenses réelles de fonctionnement, ce qui demeure confortable.

Le budget principal 2015

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 998 621€ et comprend un versement de 240 000€ à la section d'investissement. Le principal poste porte sur les dépenses de personnel (384 550€). Les charges à caractère général (éclairage, énergie, entretien des bâtiments et de la voirie (en agglomération), assurances, télécommunications, ...) constituent l'autre poste important qui s'élève à 251 100€.

Par ailleurs, Le Conseil municipal a maintenu l'augmentation (+ 2%) des bases des subventions aux différentes associations. Compte tenu des subventions exceptionnelles allouées chaque année en fonction des projets particuliers, les dotations de la commune s'établissent ainsi :

Familles rurales	**1 210 €**
Association Sportive Pruilléenne	**960 €**
Générations mouvement	**210 €**
Tennis Club Pruilléen	**775 €**
Comité des fêtes	**575 €**
Sentiers du Bocage Pruilléen	**320 €**
Amicale de l'école J.Y. Cousteau	**340 €**
Anciens combattants section de Pruillé-le-Chétif	**135 €**
Groupement de défense contre les ennemis des cultures	**105 €**
APEL Saint Joseph La Salle	**55 €**
Cartable pour le Sénégal	**100 €**
AZIMUT 72	**50 €**
Comité départemental de randonnée pédestre	**40 €**

Le budget d'investissement s'élève à 601 050€ et devra nous permettre :

- de poursuivre le provisionnement alloué aux aménagements des routes de Rouillon et Trangé, prévus en 2016 ;
- d'envisager de futurs travaux sur l'église (gros œuvre), la cantine (toiture), la salle d'animation rural (sol et rideaux), le cimetière (extension), le stade (terrain d'entrainement), l'école (chaudière) ... ;
- de continuer notre politique d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de la route de Saint Georges du Bois ;
- de mettre en accessibilité et en conformité les bâtiments et les espaces publics ;
- de réaliser des aménagements de cheminements piétonniers (liaison entre le stade et la Maison de la petite enfance) et de nos routes (Pizieux, Hauts Bois, route du Mans), accès à la cour de l'école ... ;
- de renouveler certains matériels (tondeuse...) ;
- de terminer la réhabilitation de l'éclairage public.

Le conseil municipal a statué pour cette année le maintien du taux des taxes communales (dernière augmentation datant de 2012). Cependant, l'augmentation des taxes intercommunales votée par le conseil communautaire permettra de limiter l'impact de la baisse des dotations de l'Etat (- 6 500€ en 2014 et – 13 000€ en 2015) et de maintenir ainsi notre capacité d'investissement.

Le budget annexe « assainissement » 2015

Après l'achèvement de la station d'épuration, le budget d'investissement rentre dans un cycle plus normal. La bonne couverture en matière de subventions et un prêt à 0% pour financer ce nouvel équipement, a permis de maintenir une capacité d'investissement qui permettra dans les années futures, de conduire des opérations de renouvellement de notre réseau d'eaux.

Le budget d'investissement s'élève à 429 161 € compte tenu d'une partie des aides non versée à la date du vote du budget.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 125 303 € et comprend notamment un excédent de fonctionnement dégagé au titre des années antérieures de 71 836€.

Appel au civisme et au respect de notre environnement

Vivre bien à Pruillé-le-Chétif, c'est vivre en harmonie dans le respect des règles communautaires qui permettent à chacun d'entre nous, que nous soyons jeunes ou adultes, d'apprécier notre environnement.
Aujourd'hui, ce principe de base doit être rappelé car trop souvent, nous constatons que certains s'en écartent.
Les exemples ne manquent pas et parmi les plus souvent cités lors des réclamations ou signalements en mairie, nous trouvons notamment :

- des bouteilles de verre, des papiers alimentaires dans les fossés
- des mégots de cigarettes à même le sol des espaces publics pourtant équipés de cendriers ;
- l' irrespect des plages horaires définies par l'arrêté préfectoral

relatif à la lutte contre les bruits de voisinage ;

- des déjections canines ;
- la détérioration volontaire de biens privés ou publics comme ce fut le cas dernièrement avec la destruction d'une partie de la clôture des terrains de tennis à Asnillé.

Maintenant, tous ensemble, faisons l'effort de respecter les consignes rappelées ci-dessous et naturellement nous améliorerons notre cadre de vie.

Pour vivre mieux ensemble, respectons :

- **La réglementation anti-bruit définie par les articles 8 et 9 de l'arrêté n° 960-1758 du 23 mai 1996 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, modifié par l'arrêté préfectoral de la Sarthe n° 03-1295 du 18 mars 2003.**
- **Article 8** : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques **ne peuvent être effectués que** :

- les jours ouvrables de : 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 16h.

Cependant, il est d'usage de respecter le repos dominical.

- **Article 9** : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Notre environnement

La durée de vie des déchets dans l'environnement dépend de leur nature. Les éléments biodégradables, à base de matière organique (déchets verts, papiers...) disparaissent en moins d'un an.
En revanche, **il faut 5 ans à un chewing-gum, 10 ans à un métal et de 100 à 1 000 ans aux plastiques, polystyrènes et autres matières synthétiques assimilées. Le verre, quant à lui, peut résister plusieurs millénaires.**

Nos bâtiments et nos installations publics

Le maintien en bon état du domaine public nécessite tout au long de l'année des travaux d'entretien, de rénovation permettant à chacun d'entre nous de bénéficier d'endroits agréables, notamment pour se divertir dans la pratique d'un loisir. La dégradation de ce domaine nécessite des investissements dus à leur remise en état. Ces réparations viennent grever le budget non extensible de la commune et se substituent à des futurs projets d'acquisition ou d'aménagement.

Les réalisations du 1er semestre 2015

- La restauration du portail d'entrée du cimetière
- Les travaux d'élagage des haies sur la commune
- Les travaux au stade d'Asnillé (arrachage de haies, drainage...)
- Le remplacement des candélabres dans les lotissements de la Marnière, de la Maison Neuve, de la Fossardière et du Lorier.

Arrachage de haies au stade d'Asnillé

Restauration du portail

Remplacement des candélabres

Lutte contre les ragondins

En février, vous avez été plusieurs à participer au piégeage de ce nuisible qui s'installe dans nos cours d'eau et abîme les berges. En effet, le ragondin n'a pas de prédateur dans nos régions. Seule l'action de plusieurs riverains, piégeurs, chasseurs et agriculteurs notamment, a permis, cette année encore, de réduire de près de 150 individus cette population animale.
Merci aux personnes qui se sont investies dans cette opération.

Projet de Covoiturage Immédiat Spontané (CIS) entre Pruillé et Le Mans (via RD50)

Simulation de l'arrêt Mairie sens Pruillé-le-Chétif vers Le Mans

L'idée de Covoiturage immédiat spontané à Pruillé-le-Chétif a pour origine les constats suivants :

- Le réseau de transport en commun mis à disposition par le conseil général via le réseau TIS, **ligne 7 St-Denis-D'Orques ➧Le Mans** offre un service insuffisant et irrégulier (3 allers et 4 retours par jour du lundi au vendredi en période scolaire, 2 allers et 2 retours en période vacances scolaires, 1 aller et 1 retour les samedis scolaires et 2 allers et 2 retours du lundi au vendredi pour la période été 2015. Pas de desserte les samedis de vacances scolaires et d'été, les dimanches et jours fériés.).
- Le réseau de transport en commun SETRAM de Le Mans Métropole (Tramway, bus) est à moins de 4 km de notre village, mais ces 4 km sont un obstacle à franchir. Il limite la mobilité et l'autonomie de déplacement de beaucoup de nos concitoyens ou impose un mode de déplacement individuel, généralement la voiture.
- De très nombreux Pruilléens empruntent chaque jour la RD 50 pour se rendre sur Le Mans.

Ils empruntent cette route pour se rendre au travail, pour aller faire leurs courses, pour leurs loisirs, pour emmener un proche en ville : pour de nombreux usages de la vie quotidienne, ...

- L'automobiliste est généralement seul au volant : occuper une place libre permettrait de réduire le trafic sur la RD50, de réduire les émissions de C02 et autres polluants.
- La grande majorité des Pruilléens serait prêt à rendre service à un voisin qui oserait lui demander !
- Quand un automobiliste rencontre un autostoppeur téméraire, bien souvent il est surpris par sa présence, en un lieu aléatoire au bord de la route : il ne lui est pas toujours possible de s'arrêter en toute sécurité. De plus l'automobiliste peut avoir une inquiétude vis-à-vis de l'autostoppeur.
- Les personnes qui n'ont pas de moyen de se rendre sur Le Mans occasionnellement, n'osent pas en grande majorité faire du Stop.
- Le covoiturage organisé (classique) sur des courtes distances est difficile à mettre en œuvre, car ce type de covoiturage nécessite un arrangement au préalable entre les personnes (publications d'offres de déplacements à des jours et des heures précises sur internet, etc.). Il peut cependant répondre à déplacements de courte distance réguliers de type « Domicile - Travail ».

Ainsi est née l'idée du covoiturage immédiat Spontané entre Pruillé-le-Chétif et le Mans.

Le Covoiturage Immédiat Spontané : c'est quoi ?

« **Le covoiturage immédiat spontané** ce n'est ni de l'autostop, ni du covoiturage mais un mixte des deux ! ».

C'est un covoiturage d'entraide, un moyen de faire du stop de proximité sans avoir la contrainte de s'y hasarder.

C'est un **moyen simple de répondre à un besoin de mobilité immédiat**, quand aucun autre moyen n'est disponible.

Simulation de l'arrêt St Joseph La Salle vers Pruillé-le-Chétif

PARTAGE Convivial Alternative SIMPLE écoLOGIQUE Responsable RESPECT COVOITURAGE économique

À la différence du covoiturage classique, il n'y a **aucune organisation préalable nécessaire et pas de notion d'argent.**

Offrir une place de covoiturage spontané, c'est :

- un geste gratuit, un acte d'entraide citoyen
- un moyen de promouvoir les déplacements collectifs
- un moyen de réduire son empreinte écologique
- un moyen de réduire le nombre de véhicules sur les routes.

Comment pratiquerons-nous le Covoiturage Immédiat Spontané

Le principe est très simple, si vous avez un besoin de déplacement, Il suffira de se rendre au pied d'un des deux arrêts de covoiturage immédiat spontané (Arrêt Le CIS), que la municipalité va prochainement installer, en face de la mairie (pour l'aller), et en face de l'école St Joseph La Salle (pour le retour). Votre présence à côté du panneau « Le CIS », indique que vous attendez qu'un automobiliste (qui connait l'existence du mode de covoiturage spontané) ait la gentillesse de vous aider à effectuer les 4 km qui séparent Pruillé-le-Chétif à Le Mans.

Pour le retour sur Pruillé-le-Chétif, il faudra se rendre au lieu-dit Pisieux (en face de l'école St Joseph La Salle) sous le même panneau « Le Cis » que la municipalité va prochainement installer. Ce point d'arrêt est à 10 min à pied du **terminus 'St Georges', des lignes SETRAM 4 et 26**.

Exposition "Sur les traces des Poilus de Pruillé-le-Chétif "

Début juin, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Jacques-Yves Cousteau ont donné rendez-vous aux villageois, salle du conseil municipal afin de leur présenter une exposition sur les soldats de la guerre 1914-1918.

Depuis plusieurs mois, les élèves se sont questionnés sur les soldats de Pruillé-le-Chétif et ont mené des investigations pour avoir plus d'information sur eux.

Grâce à leurs recherches sur internet, sur les livres ainsi que leur visite aux archives départementales, ils ont retrouvé l'état civil, la profession, le parcours militaire et surtout le lieu et la cause de chacun des décès des Poilus.

Un historien, Monsieur Stéphane TISON est venu à l'école répondre aux questions des 52 élèves sur cette première guerre mondiale.

Exposition sur les poilus réalisée par les élèves de Pruillé.

L'aboutissement du projet était bien sûr d'exposer leurs recherches ainsi que des objets, des cartes, des lettres généreusement prêtés par des familles du village.

Les enseignants remercient toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de ce projet.

Les sentiers de randonnée pédestre de Pruillé-le-Chétif

2016 marquera le quarantième anniversaire de la reconnaissance des chemins creux de Pruillé-le-Chétif comme sites préservés à la promenade, à la flore et à la faune. Pendant ces 40 ans, des bénévoles ont œuvré au sein des associations ASCPR (Association Sarthoise pour les Chemins de Petite Randonnée) et ASBP (Association des Sentiers du Bocage Pruilléen) pour sauvegarder ces chemins, pour les entretenir, pour les planter, pour leur donner le caractère paysager que nous découvrons, aujourd'hui, lors de nos balades. Alors, pour ce dévouement, pour ce temps consacré à la défense de ce patrimoine local, un grand merci mesdames, messieurs les bénévoles pour votre générosité et que votre aventure perdure à l'avenir pour le bien de tous les pruilléens.

L'Association Sarthoise pour les Chemins de Petite Randonnée

C'est en 1976, qu'un groupe d'amis (M. Serge Lorillier, M. et Mme Roger Grignon et Jean Robert) décident de créer des chemins pédestres, reliant les communes de Pruillé-le-Chétif, de Saint Georges du Bois et de Fay en utilisant les chemins de ces communes. Leur objectif est d'offrir des promenades, de faire découvrir la nature aux marcheurs, de préserver certains sentiers en voie de disparition et, ainsi, sauvegarder le patrimoine naturel du Bocage. Ils créent l'ASCPR (Association Sarthoise pour les Chemins de Petite Randonnée). Grâce à leur enthousiasme, à leur volonté d'aboutir et à l'adhésion des autorités locales et départementales, les premiers chemins sont inaugurés le 3 octobre 1976 à Pruillé-le-Chétif où près de 200 marcheurs s'étaient donnés rendez-vous. La mise en état des circuits a nécessité de la part des bénévoles un travail important de débroussaillage, de fléchage de parcours. Les itinéraires des circuits ont été conçus en circuits fermés permettant aux promeneurs de revenir à leur point de départ.

Panneau indicateur

Sentier botanique

Au printemps 1984, le sentier botanique dont le projet avait été décidé dès 1978 voyait le jour grâce au bénévolat, à l'action de la municipalité, des enfants des écoles primaires de Pruillé le Chétif et de Saint Georges du Bois, des associations « Vivre à Pruillé », « Détente Loisirs Plein Air de Saint Georges du Bois » et ASCPR. Les plantations de plus de 20 variétés d'essences d'arbres ou arbustes représentant 1285 arbres, la confection et l'installation de plaquettes ont demandé un travail important aux quelques 32 bénévoles.

L'Association des Sentiers du Bocage Pruilléen

Créée le 13 mai 1992 par Roger Grignon, Michel Meunier, Odile et André Joubert, Jacky Dagoreau, l'association, présidée par Michel Meunier, se donne comme objectif de continuer l'œuvre entreprise par l'ASCPR tout en développant des actions complémentaires, comme entre autres, le classement des chemins au PDIPR, le débroussaillage et l'ouverture du sentier des Grémies, la création de randonnée un mardi après-midi par mois. En mars 1993, paraissait la première plaquette « Randonnée pédestre en Sarthe ». Cette même année voyait la création du sentier « Nature » et la plantation de quelques 700 arbres. L'école JY Cousteau, les associations, la chambre d'agriculture et la municipalité apportèrent leur collaboration.

En 1997, André Joubert succède à Michel Meunier à la tête de l'association qui continue à se développer et à apporter des idées nouvelles.
Ainsi, en 1998 est créée la plaquette « Flâner et découvrir » concernant les chemins de Pruillé, Saint Georges du Bois, Rouillon et Etival et l'identification d'environ 50 essences répertoriées par des piquets indiquant les caractéristiques de chaque arbre.

En 1999, le classement des chemins de randonnée a été rendu nécessaire afin de les préserver et d'éviter leur utilisation par les motards de l'association ScramblerTT qui désirait les emprunter. Ce fut une rude « bataille » qui a nécessité de la part de l'association un travail de classification des différents chemins ruraux en mettant en avant, pour chacun d'entre eux, les raisons pour lesquelles ils devaient être protégés. Ces motivations pouvaient être d'ordre botanique (protection d'essences comme pour le Sentier Botanique), sécuritaire (présence d'aire de jeux), de lutte contre le bruit (proximité du cimetière), ... Ce travail a été récompensé par une reconnaissance des droits de l'Association.

D'autres initiatives originales ont été proposées aux marcheurs comme, en 2000, la « Rando Nocturne » qui regroupait 400 participants et qui fut animée par l'atelier théâtre ou, en 2001 et 2002, les expositions de peinture dans le cadre du Téléthon.
Tout cela, sans oublier les actions d'entretien des chemins, l'ouverture de nouveaux tronçons, la réfection de la passerelle de l'Orme Champenoise et pour le bien des marcheurs à partir de septembre 2005 de deux mardis après-midi par mois de randonnée au travers de la Sarthe et l'organisation de Rando-découverte en car.

En novembre 2009, Michel Lerat devient le nouveau président de l'association. Cette passation se fait dans la continuité des actions entreprises jusqu'alors en y ajoutant la volonté d'informer les promeneurs sur la flore, les arbres, ...
Ainsi, à compter de 2009, des panneaux d'interprétation seront installés concernant l'exploitation des marnières (lotissement du bordage) les oiseaux (entrée sentier nature et sentier botanique) le rôle des mares (sentier nature) la vie dans les arbres morts (sentier botanique) la taille des arbres têtards (sentier botanique) les fleurs sauvages (sentier botanique).

Travaux de réfection des chemins

Parallèlement, une vingtaine de nichoirs furent installés dont un à l'école maternelle.
En 2013, l'association créait, en partenariat avec Rouillon, St Georges du Bois et Etival, une pochette contenant les plans des randonnées relatifs à chacune des communes, disponible à la Mairie et à la boulangerie de Pruillé.
En 2014, toujours dans le but d'informer les marcheurs, l'association implantait, au parking de la SAR, un panneau « info-rando », en complément de celui des itinéraires, fournissant ainsi les informations nécessaires à tout promeneur.

Nichoir

Arôme tâcheté

Aujourd'hui, 6 animateurs de randonnée formés assurent l'encadrement des marches proposées sur le département et la recherche de nouveaux itinéraires permettant de diversifier, d'année en année, l'offre proposée et préparent le « voyage-rando » annuel. Ainsi, ces dernières années, l'association a proposé de découvrir Cancale, Mesquer, le Cap Fréhel, Arzon et l'île Bréhat, que de vifs succès et plein de souvenirs.
L'association comprend 116 adhérents, licenciés à la fédération française, dont 33% sont pruilléens. 75% des licenciés ont entre 60 et 69 ans et 56% sont des femmes.

Les projets de l'association pour 2015

- La réouverture du chemin, bordant la propriété de Monsieur Briolay et permettant de relier la route du Bordage et la route de Trangé via le Clos du Sorbier
- La remise en état des barrières d'entrée des chemins
- Une réflexion sur l'évolution des itinéraires et les possibilités d'extension
- Un projet de rando-nocturne.

Travaux signalétiques des arbres

Temps éducatif municipal : bilan et projets

Animation autour du lait

Après la chasse aux œufs

Arts Déco

Nous allons clôturer cette fin d'année sur les TEM avec une forte participation des enfants. Les activités furent très variées, telles que l'animation autour des produits laitiers réalisée par un jeune agriculteur de la commune, l'activité piéton/vélo encadrée par un conseiller municipal, la fabrication de bijoux et d'objets art-déco, les ateliers cuisine, des activités manuelles, le multi sports, les arts martiaux et les échecs. Pendant toute cette année, ces activités ont rencontré l'adhésion des enfants. Durant le TEM, grands et petits ont garni le potager de l'école : fraises, tomates cerise, radis, carottes et diverses herbes. Pour fêter Pâques, une grande chasse aux œufs a été organisée et les enfants ont cherché les 300 œufs cachés dans l'école : un vif succès auprès des enfants.

Pour la rentrée de septembre 2015, la municipalité maintient les jours, heures du TEM et la gratuité des activités toujours aussi nombreuses. La première semaine permettra aux enfants de rencontrer les animateurs et de constituer les groupes.

La municipalité a élaboré un document nommé PEDT (Projet Educatif Du Territoire). Ce document définit les objectifs et le mode de gestion des TEM. Il a été soumis à plusieurs acteurs de la vie scolaire pour approbation : l'Inspection Académique, la Cohésion Sociale (Jeunesse et Sports) et la Caisse des Allocations Familiales.

Pour cette année de mise en place de la réforme des rythmes scolaires, nous remercions tous les animateurs et bénévoles qui nous ont accompagnés ainsi que tous les enfants pour leur présence et leur dynamisme.

Atelier cuisine

Multisports

Séance de basket

Séance de football

Loisirs Enfance Jeunesse

CC«Bocage Cénomans» • Étival lès-le Mans • Association Intercommunale

ÉTÉ 2015

Du **6 juillet** au **7 août** 2015

Tu as entre 4 et 11 ans ?
Nous t'accueillons cet été à l'Accueil de loisirs... à Pruillé-le-Chétif…

L'art de la récup :
création de sacs, meubles, bijoux…
Sculpture et Art…
Composition et œuvres collectives…

Pratiques numériques :
création de jeux vidéo, robot, cinéma d'animation, « lightpainting » et « Makey Makey »

Des animations, des activités, des sorties, avec les copines et les copains... sur des thèmes de vacances !

Des grands jeux, des découvertes, des soirées… éducatives !

Des mini séjours pour faire du camping comme les grands (6/8 ans et 9/12 ans à Roëzé-sur- Sarthe) … cuisiner, bricoler et jouer !!!

Un été au Bocage

Le service enfance jeunesse de la communauté de communes Bocage Cénomans, propose cette année encore un programme riche et varié pour la jeunesse du territoire.

Au menu : le centre de loisirs associatifs et communautaire, les séjours Ados et Pré-Ados, les tickets sports.

Les associations Loisirs Enfance Jeunesse et Familles Rurales de Chaufour-Notre-Dame accueillent vos enfants de 3 à 11 ans tout le mois de juillet à Pruillé-le-Chétif ou à Chaufour-Notre-Dame, dans le cadre de leur centre de loisirs pour des activités ludiques et éducatives. Pour la dernière quinzaine d'août, c'est la communauté de communes qui proposera son centre de loisirs à St Georges-du-Bois.

En parallèle, un groupe de 20 jeunes de 11 à 14 ans partira une semaine du 6 au 11 juillet, en centre Bretagne, pour découvrir les joies du ski nautique. Le groupe campeur, au camping de Bosmeleac, participera activement aux gestes du quotidien : course, vaisselle, fabrication des repas...

Les ados ne sont pas en reste puisqu'ils profiteront d'un voyage itinérant à la découverte de l'Italie. 12 jeunes découvriront les villes de Milan, Rome et Pise pour un périple de 13 jours sur les routes et dans les auberges de jeunesse Italiennes.

Enfin, le service jeunesse propose, pour la période du 17 au 28 aout, un programme tickets sports, riche en activités sportives, ludiques et culturelles telles qu'une journée à Papéa, une sortie kayak, une journée d'équitation, une sortie à la pêche...

Pour tout renseignement : rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes ou contactez au service jeunesse Mlle Guy Justine ou M. Viel Erwan (tél : 02 43 83 51 97).

Comité des fêtes de Pruillé-le-Chétif (CDF)

Soucieux d'animer le village, le Comité des fêtes, après les festivités du 2e semestre 2014, a poursuivi sa mission qui est de réunir les Pruilléennes et les Pruilléens au cours des différentes manifestations ludiques.

C'est ainsi que le 21 février, le concours de belote a rassemblé en la salle d'animation rurale près de 66 adeptes de ce jeu pour une rencontre sympathique qui s'est terminée tard dans la nuit. Avant de commencer, un petit nombre de convives a pris des forces en dégustant une « tripaille » servie par les membres du bureau.

Dans la fraicheur matinale du 17 mai, le village était envahi par un nombre impressionnant d'exposants pour le Bric à Brac organisé par le CDF. 90 participants ont pris possession, dès 6h du matin, du parking, de la salle polyvalente, de la rue du Bordage et de la route de Trangé. Que de monde et de voitures à répartir sur les emplacements préparés la veille ! Par un soleil radieux, les nombreux visiteurs ont pu chiner en toute quiétude et trouver la perle « rare ». Journée très réussie pour le plaisir des organisateurs.

Le beau temps était toujours au rendez-vous pour le concours de pétanque qui s'est tenu le 06 juin au stade de Pruillé-le-Chétif à partir de 19h. Un vif succès avec 51 équipes engagées...

Activités à venir :

- **le 25 septembre** à l'assemblée générale (salle des associations d'Asnillé),

- **le 31 octobre** à la soirée diner spectacle (salle d'animations rurales),
- **le 29 novembre** à la dégustation du « Beaujolais nouveau » et de produits locaux (place la Mairie).

Vous êtes cordialement invités à y assister.

Bonne vacances à tous.

PS : *Le CDF vous informe qu'il met en location des barnums pour vos différentes activités privées. Retrouvez toutes les infos sur notre site : http://comitedesfetes.pagesperso-orange.fr/*

Concours de belote organisé le 21 février

Le dimanche 11 janvier : AZIMUT 72 a organisé pour la première fois une manche du Sarth Orient' Tour à Pruillé

Les concurrents prêts à partir en rando...

198 participants répartis en 81 équipes ont participé à cette activité d'orientation dans des conditions idéales : soleil et températures printanières pour profiter au mieux de nos sentiers...
Le principe : à l'aide d'une carte fournie lors de l'inscription, trouver des balises réparties dans le bocage Pruilléen. 2 parcours étaient proposés pour cette « chasse au trésor » : 5 km et 10 km.

Cette randonnée a permis à des novices, de nombreuses familles entre autres, de découvrir l'activité et aux initiés de se faire plaisir et de s'exercer. Chacun pouvant évoluer à son rythme : en marchant ou en courant...

Après le succès de cette première organisation, AZIMUT 72 vous donne rendez-vous en janvier 2016 pour la seconde édition...

L'Amicale Ecole Jacques Yves Cousteau

Les actions se poursuivent au sein de l'Amicale de l'école Jacques Yves Cousteau... grâce à toutes et tous qui y participez. Merci de votre mobilisation.

Décoration cirque

Le 31 janvier, nous avons organisé un repas dansant, décoration cirque, en lien avec le projet de l'école cette année. Même si le nombre de participants n'était pas élevé, la carbonnade flamande a été appréciée de tous et la convivialité était au rendez-vous.
À l'année prochaine pour une nouvelle soirée festive...!!

Sur le thème du cirque également, le carnaval a eu lieu le vendredi 21 mars. Épargnés par la pluie, les enfants ont défilé dans les rues de Pruillé au rythme de musiques circassiennes avec leurs déguisements haut en couleur. Les chouquettes du goûter ont été une nouvelle fois très appréciées des enfants.
Durant le mois de mars, une opération chocolat de la Pâques de l'Art de la Cabosse a été proposée aux familles.

Défilé dans les rues de Pruillé

Chers parents, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour maintenir et développer toutes ces actions.
Nous remercions particulièrement toutes les familles qui se sont investies et qui quittent l'école cette année.

L'Amicale des parents d'élèves de l'école Jacques-Yves COUSTEAU

Générations Mouvement

La nouvelle appellation de notre club : « **Générations Mouvement** » (anciennement Aînés Ruraux) vous permet dorénavant, quel que soit votre âge, de participer à toutes nos activités.
Dans la salle d'animation rurale, Le 2e jeudi de chaque mois, se tient un après-midi jeux de société ; aux périodes concernées, nous dégustons la galette des rois, les crêpes ... et fêtons en décembre les anniversaires des personnes qui franchissent les dizaines. Tous les mardis matin de 9h à 10h30 - hors vacances scolaires - est dispensé du Taï-Chi Chuan (gymnastique douce). Un repas annuel a lieu au mois de mai. De plus, les adhérents à mobilité réduite peuvent bénéficier du service de téléassistance mis en place par l'association. Votre adhésion à Pruillé vous autorise, moyennant un petit supplément, à participer aux activités des autres communes, en tant que sympathisants : marche, danse, informatique, pétanque, questions pour un après-midi, dictée. Des voyages sont aussi programmés (cette année : salon de l'agriculture, Sicile, Saumur, Bonnétable...).
Une section « promenade » sera créée à la rentrée. Les promenades seront organisées tous les 1er jeudi du mois, hors vacances scolaires et suivant la météo. D'une durée d'environ 1h30, le premier rendez-vous est fixé le 1er octobre à 9h30 sous le préau de la mairie.

De plus, notre association, au niveau national, est

Les membres du nouveau bureau de Génération Mouvement

partenaire de « Solidarité Madagascar » qui fête cette année ses 20 ans. A cette occasion, en plus de la vente annuelle de la grande boite de gâteaux à 7 €, un lot de 3 petites boites de gâteaux (inséparables) sera proposé à 10€. Votre aide sera appréciée, en passant commande au niveau de notre club ; la livraison se fera en novembre.

Nous comptons sur vous pour venir grossir le nombre d'adhérents et apporter vos nouvelles idées. Les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie.

A très bientôt
Le Président, Pierre Péan

Tennis Club Pruilléen

Comme chaque année, les activités du TCP ont repris fin mars.
En effet, une douzaine de séances d'une heure ou d'une heure trente ont été dispensées jusqu'à fin juin 2015 pour 33 licenciés répartis en 5 groupes, chaque lundi, mardi et jeudi par Arnaud PAZAT, Brevet d'Etat 2 ; Marc GANDON et Jordan DORIGNY-CUELLO, Assistants Moniteurs de Tennis.
Les 33 licenciés étaient composés de : 4 filles, 11 garçons, 10 femmes et 8 hommes.
D'autre part, 29 élèves de CE2/CM1 de l'école Jacques Yves COUSTEAU ont découvert le tennis durant les mois de mai et juin avec 6 séances d'une heure sous la responsabilité de Mouhoub CHEHIBI, diplômé d'Etat.
En parallèle, Le TCP a engagé 3 équipes au championnat de printemps : 1 équipe seniors hommes, 1 équipe mixte et 1 équipe femmes.
Le tournoi interne du TCP est en cours avec une trentaine de participants.
Le traditionnel barbecue se déroulera le dimanche midi 30 août 2015.

Jeunes du club avec leur entraîneur

Comme nos 70 adhérents, n'hésitez pas à vous inscrire cet été afin d'échanger quelques balles.
Les membres du comité de direction du TCP vous souhaitent de bonnes vacances sportives.

Contact : Régis CHARLES 06 31 96 56 58 ou regis.charles2@orange.fr

Familles Rurales

La saison 2014/2015 se termine avec un bilan mitigé car certaines activités comme la gymnastique pour adultes, la danse, adultes et enfants ont vu leurs effectifs baissés.

L'association a fait le choix de maintenir ces 3 activités mais, si à la rentrée 2015, il n'y avait pas plus d'inscrits, nous serions contraints de les annuler.

La gym adultes

La gym adultes, animée par Michel Domergue, se compose d'exercices de renforcement musculaire, gainage, cardio et endurance dans une ambiance conviviale.

En septembre 2015, nous proposerons une nouvelle activité le lundi soir de 20h30 à 21h30 : il s'agit du Body Balance, discipline combinant des exercices de Pilates, Taï Chi et Yoga.

Le judo a connu une bonne fréquentation avec 15 inscrits. Certains enfants ont participé à des compétitions grâce à un partenariat que nous avons reconduit avec le club de Conlie.

L'année a été marquée par les 20 ans de la Troupe du Bocage. Pour fêter cet évènement, lors de la représentation du 22 mars à Pruillé, un apéritif dinatoire a été servi aux spectateurs. Cela a permis de déguster pizzas, pains, petits fours élaborés par les commerçants et artisans de notre commune.

La pièce «Je veux voir Mioussov » a remporté un vif succès lors des différentes représentations à Pruillé mais aussi dans les communes voisines.

Le groupe de **théâtre enfants** a aussi présenté une pièce le 29 mai et le 19 juin, date du spectacle de fin d'année qui a clôturé cette saison.

Un nouveau professeur animera l'activité théâtre enfants à la rentrée. Il s'agit de Béatrice Pasquier, qui encadre depuis plusieurs années le théâtre adultes.

Toutes nos activités reprendront la semaine du 7 septembre. Des programmes seront distribués dans les boîtes aux lettres.

En attendant de vous retrouver nombreux, en septembre, tous les membres de l'association vous souhaitent de très bonnes vacances.

« Je veux voir Mioussov » pièce jouée par le théâtre adultes

A.S.P : Une saison pas à la hauteur de nos espoirs

Une nouvelle saison vient de se terminer et les résultats ne sont pas ceux espérés. En effet, les résultats diffèrent selon les catégories. La situation des jeunes et des vétérans est satisfaisante mais les résultats des séniors n'ont pas été à la hauteur de nos espérances.

Placée dans le groupe Ouest de 2e division, l'équipe A n'a pas réussi à se maintenir et elle finit même à la dernière place. Evidemment, nous espérions beaucoup mieux mais il faut reconnaitre que le niveau de ce groupe était sûrement trop élevé pour nos troupes. Malgré ces résultats, nous tenons à remercier Jérôme Bouvet, Guy Gandon et Mickael Ouarti, pour leur investissement et leur ténacité car l'équipe n'a jamais rien lâché même si les résultats n'étaient pas positifs.

L'année prochaine, l'équipe A sera dirigée par Gilbert Boisteux qui reprend du service dans l'encadrement afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles et surtout de faire progresser nos jeunes joueurs.

La saison pour l'équipe B fut une saison décevante également. Elle termine 8e sur 10 avec 32 points. C'est un peu mieux que la saison précédente mais le principal problème a été lié à l'effectif. Nous en profitons pour remercier Julien Ciroux pour l'encadrement de l'équipe car il a cumulé la casquette d'entraineur et de joueur. Julien nous a donné son accord pour poursuivre sa mission la saison prochaine.

Les vétérans ont réalisé une belle saison et terminent 6e d'un groupe plutôt relevé. Les résultats ont été meilleurs sur la première partie de saison avec de belles performances contre des équipes huppées. La deuxième partie de championnat a été un peu plus laborieuse mais les valeurs de convivialité et de plaisir ont pu être conservées malgré un calendrier atypique.

Bureau et membres de l' ASP

Les jeunes pousses qui ont évolué avec le club de Saint Georges du Bois ont progressé tout au long de cette saison. Nous avons maintenant plus d'une vingtaine de joueurs en jeu réduit et nous souhaiterions que la hausse des effectifs continue.

Concernant les catégories de foot à 11, nous avons intégré une nouvelle association qui se dénomme UFC309BC. Il s'agit d'un regroupement de 8 clubs. Pour une première année, les résultats sont positifs et encourageants pour la suite.

Nous vous rappelons que notre club en entente avec Saint Georges du Bois organise au mois de septembre, des journées « découverte » du football. Elles sont réservées aux garçons et filles dès l'âge de six ans.

Bonnes vacances à tous et toutes, profitez en bien pour vous reposer car la reprise de la nouvelle saison va arriver très vite. Celle-ci est prévue pour début août.

Cartable pour le Sénégal

L'association « Cartable pour le Sénégal » a fêté ses dix ans d'existence à Pruillé-le-Chétif.

Cette manifestation a permis de faire le point sur toutes ces années écoulées et ainsi de regarder sereinement vers l'avenir.

Les 10 ans de l'association

Les projets en direction des écoles primaires et du collège sont maintenus et sont plus que jamais d'actualité. La scolarisation des élèves dans les meilleures conditions reste notre but, pour cela il nous faut soutenir les structures locales, construire des salles de cours et fournir des équipements pédagogiques.

C'est grâce aux adhérents et à la solidarité de tous que nous pouvons agir.

M. Batard
Contact : cartablepourlesenegal@orange.fr
Tél : 02 43 72 56 75

Jeu des 7 erreurs

Retrouvez, en examinant bien ces 2 photos, les 7 erreurs qui se sont malicieusement glissées sur la seconde photo. A vous de jouer et d'exercer votre talent d'observateur.

Vous trouverez les réponses de ce jeu sur le site de la CCBC en cliquant : en page d'accueil sur l'onglet "actualités" ou sur la carte Pruillé-le-Chétif en bas de page.

Mais, mais, mais... l'anormalité la plus extravagante n'est-il pas la présence de nombreuses canettes dans le fossé ? A méditer...

Dates à retenir

Dimanche 30 août 2015
Barbecue **(TCP)**

Vendredi 25 septembre
Assemblée générale **(Comité des fêtes)**

Mardi 13 octobre :
Visite restaurant scolaire (réservée aux parents d'élèves)

Vendredi 16 octobre : Loto **(ASP)**

Samedi 31 octobre
Soirée dîner spectacle **(Comité des fêtes)**

Dimanche 15 novembre
Bric à Brac **(Amicale de l'école)**

Samedi 28 novembre
Assemblée générale et théâtre
(Cartable pour le Sénégal)

Lundi 30 novembre
Dégustation du « Beaujolais nouveau »
et de produits locaux **(Comité des Fêtes)**

Vendredi 4 décembre : Téléthon **(ASP)**

8 janvier 2016
Vœux du Maire et du conseil municipal